

Communiqué du CMF

Le Conseil du Marché Financier informe, qu'en application des dispositions de l'article 36 bis du décret n°2007-1678 du 5 juillet 2007 modifiant et complétant le décret n°99-2478 du 1er novembre 1999, son collège a décidé lors de sa réunion du 31 octobre 2007, d'agréer les sociétés suivantes pour l'exercice de l'activité de « listing sponsor ».

Dénomination sociale	Domaine d'activité	Adresse	Premier responsable
Amen Invest	Intermédiation en bourse	9, rue du Lac Neuchatel. Les Berges du Lac.	M. Adel GRAR
MAC SA	Intermédiation en bourse	Immeuble Green Center Bloc C. 2 ^{ème} étage. Rue du Lac Constance. Les Berges du Lac. 1053 Tunis.	M. Mourad Ben CHAABANE
Tunisie valeurs	Intermédiation en bourse	17, rue de Jérusalem 1002 Tunis	M.Fadhel ABDELKEFI